



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE**

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Inspection de l'enseignement agricole

*Intervention aux rencontres régionales de l'enseignement agricole le 24 novembre 2006
au Conseil régional de Rhône Alpes*

***D'un enseignement agricole pour les agriculteurs à un enseignement agricole
pour notre société***

**Eric MARSHALL, doyen de l'inspection de l'enseignement agricole
novembre 2006**

Madame la Vice- Présidente, Madame la Conseillère régionale déléguée, Monsieur le Conseiller régional, Monsieur le Directeur régional de l'agriculture et de la forêt, Mesdames, Messieurs,

Je remercie Monsieur Hervé PIATON, Directeur régional de l'agriculture et de la forêt, et Monsieur Cyril AUGER, chef du service régional de la formation et du développement, de leur invitation à intervenir dans ces rencontres régionales de l'enseignement agricole. Celles-ci manifestent l'importance que prend le niveau régional dans la déconcentration des décisions qui régissent désormais l'enseignement agricole, et l'invitation d'un représentant du Directeur général de l'enseignement et de la recherche traduit votre souci de conserver des liens entre le niveau national et le niveau régional.

Je voudrais souligner la pertinence de ces journées non seulement du point de vue des thèmes qui seront abordés dans les tables rondes et dans les ateliers mais aussi du point de vue de son public dont la diversité exprime les bonnes relations qu'entretiennent les services éducatifs de l'Etat avec le Conseil régional et les bonnes relations entre les services de l'Education Nationale et ceux de l'Agriculture.

Ces bonnes relations entre les deux ministères sont évidemment essentielles pour deux raisons :

-s'il est vrai que l'enseignement agricole est modelé par la politique du ministère auquel il est rattaché, il est aussi modelé, depuis les Lois de 1960, par la politique du

Ministère de l'Éducation Nationale, ce qui fait aussi de cet enseignement une composante active du système éducatif général

-du fait que les élèves de l'enseignement agricole sont issus des établissements de l'Éducation Nationale, il est important pour l'orientation et le recrutement de nos publics que ces établissements aient une image la plus fidèle possible de l'enseignement agricole. Or nous observons que cette image est parfois en décalage par rapport à la réalité. Il n'est pas rare d'entendre par exemple que l'enseignement agricole ne forme que des actifs agricoles alors que cet enseignement s'est considérablement diversifié du point de vue de son offre de formation, ou qu'il n'accueille que des garçons ou qu'il n'offre pas de voie d'enseignement général alors que nous avons un bac S.

Je voudrais tenter avec vous de répondre à deux questions, dans la demi-heure d'intervention qui m'est impartie:

-quel est aujourd'hui le sens et les spécificités d'un enseignement agricole qui a certes toujours la vocation de former des actifs agricoles mais dont ce n'est plus la vocation principale du fait de la diversité de l'offre de formation, et dont le public est aujourd'hui à 83 % non issus du milieu agricole. L'enseignement agricole n'a-t-il plus d'agricole que le nom ?

- quels sont les principaux défis qu'il devra relever pour les prochaines années ?

I- Le sens et les spécificités de l'enseignement agricole sont à revisiter

11- Sens et spécificités originels

L'enseignement agricole français s'inscrit dans une longue tradition puisqu'il a fêté son cent cinquantième anniversaire en 1998. Il est né en effet d'un décret-loi de juillet 1848 créant un système complet d'enseignement à trois degrés (fermes-écoles, écoles régionales et Institut national agronomique) et sur un projet clair : former des actifs agricoles et des enfants d'agriculteurs. Ce projet jusqu'aux années 80 a bien sûr évolué dans ses contenus au rythme du progrès technique mais peu dans ses finalités qui résultent d'une triple volonté :

- volonté politique : promouvoir un groupe social qui occupe une place importante dans la société ;
- volonté de la profession agricole pour qui la formation est l'une des clés du développement (l'enseignement agricole accompagne les mutations du secteur agricole) ;
- volonté des familles agricoles qui ne souhaitent pas que leurs enfants échappent à l'effort de scolarisation.

Par ailleurs, le modèle pédagogique de l'enseignement agricole est fondé sur des spécificités que nous connaissons bien :

- la présence d'ingénieurs et de professeurs d'éducation socioculturelle,
- l'exercice de quatre puis de cinq missions confiées par la loi (formation, insertion, animation et développement territorial, expérimentation et recherche appliquée, coopération internationale) : elles contribuent à la qualité professionnelles des

formation, à l'éducation de la citoyenneté, et confèrent aux établissements un rôle dans le développement territorial,

- des établissements à taille humaine où les élèves sont majoritairement internes,
- une pédagogie qui prend appui sur les questions issues de la confrontation des élèves à la réalité, qui fait une grande place à l'interdisciplinarité et dispense des savoirs contextualisés
- l'existence d'un contrôle continu en cours de formation.

On peut dire que jusqu'à la fin des années 80, le sens de cet enseignement ne se pose pas du fait d'un projet clair : former des actifs agricoles et les enfants des agriculteurs . Mais deux éléments conduisent à s'interroger aujourd'hui sur le sens de cet enseignement, qui n'est plus donné de facto, et invitent à revisiter ses spécificités :

- d'un enseignement préparant pour l'essentiel aux métiers de la production agricole, on est passé dans les 15 dernières années à une offre qui couvre quatre familles de métiers : production, transformation agroalimentaire, aménagement, services aux entreprises et aux personnes. Il ne s'agit plus seulement d'accompagner les évolutions de l'agriculture et de diffuser le progrès technique, il s'agit plus généralement d'accompagner les nouveaux rapports qu'entretient l'agriculture avec la société.
- c'est aujourd'hui un public à plus de 80 % d'origine non agricole, qui est accueilli dans nos établissements.

Nous voudrions alors défendre la thèse suivante : l'enseignement agricole, parce qu'il est marqué originellement et encore marqué aujourd'hui par la formation des agriculteurs, prépare ses publics à des compétences qui d'une part peuvent être transférables dans d'autres champs professionnels et qui, d'autre part, ont une valeur générale pour la société.

Notons aussi qu'un recrutement qui attire plus de 80 % d'élèves non issus du milieu agricole est un signe d'attractivité qui a plusieurs explications:

- l'attraction des jeunes vers les métiers liés aux sciences de la vie, à la nature et à l'environnement en lien direct avec les problèmes de société correspondants.
- l'excellent taux d'insertion professionnelle des publics en formation (85 % d'emplois stables quatre ans après l'obtention du diplôme)
- des établissements à taille humaine qui permettent un suivi plus fin des élèves et une meilleure socialisation

Mais c'est aussi une difficulté car les publics en formation sont peu imprégnés de culture du vivant ou d'une culture du monde rural, qu'il convient donc de leur faire acquérir. Cet aspect est aussi vrai pour les enseignants des établissements d'enseignement agricole.

12- l'enseignement agricole aujourd'hui : un enseignement pour notre société

Trois évolutions caractérisent l'agriculture aujourd'hui :

- Un objectif politique général exprimé depuis la conférence de Rio de 1992 : celui du développement durable. La contribution de l'agriculture au développement durable renvoie à la bonne gestion des ressources naturelles et des systèmes alimentaires et à l'appréciation des conséquences à long terme pour les générations futures des décisions relatives à l'agriculture que l'on prend aujourd'hui.

- Une double préoccupation sociétale exprimée par les citoyens, à la fois contribuables et consommateurs, qui s'invitent dans les débats :
 - les préoccupations environnementales et territoriales (préservation des ressources naturelles, de la biodiversité et des paysages ;
 - les préoccupations de sécurité sanitaire et de qualité des aliments : s'intéressant désormais aux manières de produire des agriculteurs, les consommateurs ont une position qui tend à devenir déterminante. Ceux-ci exigent et exigeront de plus en plus d'informations sur ce qu'ils mangent, sur l'origine des produits et les procédés utilisés pour les transformer et les conditionner. L'agriculture doit être raisonnée simultanément au sein de la chaîne alimentaire où tous les maillons sont interdépendants, et au sein des espaces ruraux. L'accroissement du nombre de « cahiers des charges » pour l'agriculture en est la manifestation.

- La question de l'équilibre des territoires : le développement de l'activité agricole dépend également de la qualité et de la densité du tissu social dans lequel vivent les agriculteurs. L'équilibre des territoires, c'est aussi la gestion de projets collectifs au sein des espaces ruraux où les agriculteurs sont devenus minoritaires. L'organisation d'une coexistence équilibrée, dans le monde rural, entre les agriculteurs et les autres actifs ruraux est donc à rechercher.

Le rapprochement entre l'agriculture et la société constitue une chance pour l'enseignement agricole. Il renforce en effet la modernité de cet enseignement au sein de l'appareil éducatif général par la capacité qu'il a et qu'il peut afficher de traiter de questions qui sont devenues des questions de société et non des questions strictement agricoles. **Ceci ne signifie pas du tout que cet enseignement n'est plus agricole, comme on l'entend parfois, mais cela signifie qu'en étant agricole, cet enseignement a précisément de remarquables atouts et une totale légitimité pour traiter de problèmes de la société tout entière : alimentation, nutrition, protection des ressources naturelles, production à des fins non alimentaires, problèmes éthiques, problèmes d'acceptabilité sociale des risques...** Désormais le périmètre des savoirs dispensés par l'enseignement agricole qui était au départ mono polaire autour des questions de production se déplace vers un triptyque « agriculture, alimentation, environnement »..

Mais ceci n'est pas simple à gérer en terme d'offre de formation. L'enseignement agricole s'est en effet développé par familles de métiers juxtaposées (production, transformation, aménagement, services) dans le souci très légitime de l'insertion professionnelle des élèves. Un tel développement par strates a eu une contrepartie : chaque secteur de formation s'est développé pour lui-même indépendamment des autres. D'où des effets de rupture entre des sphères de savoirs et de compétences, par exemple **entre production et alimentation, entre agriculture et nature, entre production et services**. Il est intéressant de noter par exemple que deux points de vue sur l'environnement coexistent dans l'enseignement agricole : l'environnement vu comme une contrainte dans les filières de production (cahier des charges) et l'environnement vu comme une ressource à protéger, à préserver et à gérer, dans les filières de l'aménagement. S'exprime là une opposition classique entre les fonctionnements des systèmes de production agricoles dominants et les exigences de la préservation de la nature. **Ces effets de rupture doivent être aujourd'hui dépassés par l'acquisition, au-delà des familles de métiers auxquels prépare l'enseignement agricole, d'une culture technologique commune pour tous les élèves de l'enseignement agricole, intégrant tout à la fois la gestion du vivant et des ressources renouvelables, le fait alimentaire, et les**

rapports agriculture/société. Cette préoccupation s'est trouvée concrétisée récemment par la mise en place à la rentrée 2006 du nouveau baccalauréat technologique « sciences et technologies du vivant et de l'environnement », qui, en fusionnant deux baccalauréats technologiques, l'un sur le produit agroalimentaire, l'autre sur l'agronomie et l'environnement, permet d'offrir un référentiel à large socle technologique et scientifique commun, ouvrant sur toutes les spécialités du BTS.

13 - Les compétences transversales auxquelles prépare l'enseignement agricole font de cet enseignement un enseignement pour notre temps

La relation au vivant :

Un des problèmes de nos sociétés actuelles, outre les questions environnementales ou de sécurité sanitaire des aliments voire de sécurité alimentaire, réside dans la perte des liens directs de la société avec le vivant. Normalisé, notre mode de consommation creuse le fossé entre l'aliment et le produit d'où il est issu. Un enfant élevé avec des petits pots connaîtra le goût d'artichaut sans savoir ce qu'est un artichaut. Les exemples abondent de la rupture, de l'absence de lien entre le pack de lait et la vache, le hamburger et la carcasse, la croquette de poisson et le cabillaud. Ces matières premières autrefois supports de leçon de choses deviennent des abstractions. L'homme risque de s'enfermer dans un monde de symboles, de représentations, ayant perdu tout contact avec les êtres vivants.

Or, les établissements d'enseignement agricole ont, pour la plupart, des élevages et des cultures en vraie grandeur et les référentiels prévoient des stages en exploitations agricoles : il s'agit là de supports irremplaçables d'observations et de pratiques grâce auxquelles les formés, qu'ils se destinent ou non à l'activité agricole, confrontés au vivant, prendront la mesure du rythme des saisons et des cycles, éduqueront leurs sens en touchant la terre humide, en sentant l'ensilage, en voyant naître un chevreau, en goûtant un vin nouveau, en écoutant une respiration. Le tour de plaine et le tour de garde sont autant d'occasions de prendre la mesure de la réalité du vivant, animal ou végétal, dans ses richesses mais aussi dans sa fragilité et ses exigences.

L'intelligence de la complexité et de l'action

La complexité est la caractéristique des systèmes d'exploitation agricole qui associent la gestion du vivant et ses équilibres fragiles, l'économique et le social, qui nécessite de raisonner en situation d'incertitude, de penser l'action à des échelles de temps et d'espace différentes.

L'exploitation agricole de nos établissements, comme celle qui est lieu de stage, sans être un support pédagogique unique, est un outil privilégié d'apprentissage à la complexité et à la prise de décision. Elle est le support de démarches pédagogiques qui permettent de comprendre que les décisions ne sont pas le simple fait de connaissances agronomiques ou économiques, mais résultent d'une analyse complexe en termes d'atouts/contrainte, d'espace/temps, nécessitant la mobilisation simultanée et successive de nombreuses disciplines et conduisant finalement à développer des formes d'intelligence de la complexité et de l'action utiles pour de nombreuses situations professionnelles.

« Dans un monde où les notions de durée et de distance s'effacent, grâce au progrès des sciences et des techniques, où l'image se substitue à la réalité, l'agriculture reste l'activité humaine qui nous ancre dans le temps et l'espace. Elle est à ce titre un

irremplaçable facteur d'équilibre pour nos sociétés industrialisées » (Guy PAILLOTIN 1995).

La relation au territoire

L'enseignement agricole sait travailler avec le territoire à différentes échelles : parcellaire, réseau d'entraide, aires de ramassage et de collecte, notions de terroir, de bassin versant etc. Parler de la relation au territoire, c'est affirmer un rapport au lieu, c'est prendre en compte les contraintes de l'hétérogénéité et de la diversité.

Aujourd'hui le raisonnement des problèmes de l'agriculture (usage de l'eau, paysages, biodiversité) implique de prendre en compte le territoire, à d'autres échelles que celle de l'exploitation : bassin versant, vallée, zone périurbaine...

L'enseignement agricole a su s'adapter à ces nouvelles échelles, car il y a été préparé de longue date avec l'étude des écosystèmes. La création du domaine « aménagement » autour des mots clé « paysage, nature, eau, forêt » a favorisé cette évolution. Le territoire apparaît ainsi comme ayant plusieurs fonctions : il est un objet complexe d'étude, un objet de gestion, et un élément de contexte des savoirs.

La formation au fait alimentaire

L'enseignement agricole cherche aujourd'hui à promouvoir le fait alimentaire comme élément de culture commune aux différents niveaux de formation et à faire de l'aliment un objet intégrateur des savoirs parcellisés : par l'appréhension globale de la chaîne alimentaire, par la comparaison des systèmes alimentaires au niveau international, et par la clarification des exigences contradictoires et des représentations qui entourent l'aliment (qualité, sécurité sanitaire, plaisir, santé, coût). Il s'agit là d'une compétence importante à acquérir compte tenu des questions actuelles.

L'enseignement agricole dispose à cet égard de nombreux atouts pour former au fait alimentaire : une expérience forte du secteur agroalimentaire, la capacité à appréhender globalement la chaîne alimentaire de la production à la consommation, la capacité à appréhender les systèmes alimentaires au niveau international, la capacité à initier au goût des produits par le rôle de l'exploitation.

La formation à la citoyenneté

L'établissement d'enseignement est une cité en miniature où s'expérimentent au quotidien la démocratie, le sens du consensus, à travers notamment la représentation d'élèves élus, la densité des débats et la vie associative. Or, l'enseignement agricole a des atouts spécifiques pour une éducation à la citoyenneté : une forte vie culturelle interne, l'engagement des élèves dans des activités de coopération internationale, le fort ancrage des établissements dans leurs territoires et leur vie locale. L'enseignement agricole peut ainsi préparer les élèves à devenir à la fois citoyens du monde et acteurs sur leur territoire.

II- Des questions vives pour demain

21- La question du maintien de la qualité professionnelle de l'enseignement agricole, c'est-à-dire de sa contextualisation

Parler des conditions du maintien des spécificités de l'enseignement agricole, c'est dire que celles-ci ne vont pas de soi ou, pour faire bref, que l'enseignement agricole n'est pas spontanément durable.

L'enseignement agricole court en effet aujourd'hui trois risques importants :

- le risque d'une banalisation, dans un contexte de renouvellement des générations d'enseignants et dans un contexte budgétaire plus difficile (difficulté en particulier du financement de toutes les missions qui sont assignées à l'enseignement agricole) ;
- le risque d'un affaiblissement de la qualité de la formation professionnelle dispensée, du fait du constat de la diminution du nombre d'ingénieurs dans l'enseignement, du fait que les jeunes ingénieurs formés sont moins attirés par les métiers de la production, du fait que les enseignants techniques sont recrutés à l'issue d'une formation universitaire, donc avec une faible expérience du monde du travail et des situations professionnelles. C'est par contrecoup le risque de la délivrance d'un enseignement plus théorique ou livresque, d'une moins grande capacité des enseignants à accepter (et à gérer avec des élèves) les questions issues du « terrain », et au total c'est moins de confrontation des élèves aux réalités professionnelles, une décontextualisation des savoirs enseignés et un repli sur la salle de classe.
- Le risque d'une trop faible irrigation de l'enseignement technique agricole par la recherche, et donc une plus grande difficulté des enseignants à appréhender eux-mêmes et avec leurs élèves « la science en train de se faire » alors même que le triptyque « agriculture-alimentation-environnement est le siège aujourd'hui de questions scientifiques et éthiques majeures et de questions induites de la part des élèves ».

Les risques d'une perte de spécificité conduisent aux risques d'une perte d'identité, elle-même conduisant au risque d'une perte de légitimité. Il convient donc de développer une politique très volontariste en matière de qualité professionnelle et scientifique des formations, d'innovations éducatives et pédagogiques. Ceci passe notamment :

- par la formation initiale des enseignants : acquisition d'une compétence interdisciplinaire, formation à l'exercice de cinq missions
- par la formation continue des enseignants et des stages en entreprise et dans les laboratoires de recherche,
- par la diversification des voies de recrutement des enseignants (avec une voie non académique),
- par le renforcement des liens entre l'enseignement technique agricole et l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire (importance des licences professionnelles notamment),
- par la relance de l'innovation.

22 - La question du maintien de l'exercice des cinq missions : ancrage territorial et projet d'établissement

Une des spécificités majeures de cet enseignement est en effet l'existence de cinq missions qui lui sont assignées par la Loi : quatre d'entre elles ont été définies par les lois de juillet et de décembre 1984 relatives à l'enseignement agricole public et privé, votées à l'unanimité il y a 22 ans :

- formation générale, technologique et professionnelle, initiale et continue,
- participation à l'animation rurale,
- contribution aux activités de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée,
- participation à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

Ces missions ont été ensuite élargies d'une mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et d'insertion sociale et professionnelle des adultes pour les établissements publics par la loi d'orientation agricole de juillet 1999. Enfin la loi sur le développement des territoires ruraux de février 2005 a étendu la mission d'insertion à l'enseignement agricole privé et a modifié le libellé de la mission d'animation rurale qui est devenue « mission d'animation et de développement des territoires ».

Ceci est très important : l'exercice des « autres missions » que la seule mission de formation a trois impacts directs :

- sur les élèves : il permet la contextualisation des savoirs enseignés et donc assure la qualité professionnelle des formations, et contribue à l'apprentissage de la citoyenneté
- sur les enseignants : il favorise la confrontation permanente des compétences des enseignants aux réalités du monde scientifique, social et professionnel
- sur l'ancrage territorial des établissements

L'enjeu des « autres missions » va cependant au delà d'une simple ouverture des établissements sur leur environnement. En fait, un établissement d'enseignement agricole, pour remplir pleinement sa mission d'enseignement **doit être aussi acteur de développement**, c'est à dire avoir une stratégie active d'intervention sur le territoire en matière d'expertises professionnelles et de production de références, être pôle de ressources techniques, culturelles, scientifiques pour sa région, être partenaire du développement territorial. Il a des atouts pour cela : la présence d'ingénieurs et de professeurs d'éducation socioculturelle dans les établissements, l'existence d'équipes interdisciplinaires, la présence d'une exploitation agricole, et d'un centre de ressources.

Il appartient au **projet d'établissement**, qui constitue la feuille de route de l'établissement et en même temps qui a le caractère d'une charte pour l'ensemble de la communauté éducative, d'être le reflet de la manière dont il envisage d'exercer les « autres missions » **en synergie** avec la mission de formation. Le type de synergie que se donne l'établissement, dans le cadre de l'exercice de son autonomie, est un facteur d'identité pour lui tant vis à vis des acteurs internes que des partenaires.

23- La question du renforcement des liens enseignement technique agricole/enseignement supérieur agronomique

La présence de ces deux ordres d'enseignement rattachés au même ministère conduit souvent à parler d'un système complet d'enseignement, du CAP au doctorat.

Mais, entre eux, le passé a prouvé que les liens n'étaient pas spontanés, du fait des différences de logiques : l'enseignement supérieur a le souci de son excellence scientifique et de sa lisibilité internationale ; l'enseignement technique a une préoccupation de professionnalisation, de socialisation de ses publics, et d'un ancrage territorial. Jusqu'à ces dernières années, la plupart des acteurs de terrain ne voyaient pas la nécessité d'un rapprochement, qui reste dépendant de l'existence d'objectifs et d'enjeux communs. Pourquoi l'ETA et l'ESA auraient-ils intérêt à se rapprocher ? Que pourraient-ils faire ensemble, et surtout que pourraient-ils faire à bénéfice réciproque ?

Au delà du volontarisme de la DGER, qui a fait du rapprochement entre l'ETA et l'ESA l'une des principales justifications de sa récente réorganisation, plusieurs évolutions lourdes poussent pourtant dans le sens d'un meilleur lien :

- ✓ C'est deux ordres d'enseignement de petite taille, comparés au grand frère, et qui maillent le territoire (il y a 26 établissements d'enseignement supérieur, un seul en Hollande !).
- ✓ Ces deux ordres d'enseignement sont traversés des mêmes questions scientifiques
- ✓ La mise en place du système « LMD » leur a fourni un enjeu d'articulation majeur : la licence professionnelle, en effet, est la maillon qui manquait pour le passage continue d'un système vers l'autre.
- ✓ la montée du fait régional, y compris dans le contexte de la construction de l'espace européen, et la baisse tendancielle des financements d'Etat ne peuvent qu'inciter les établissements de l'ESA à se préoccuper activement des diverses manières de renforcer leur insertion territoriale, avec différents moyens d'intervention : le développement de leurs partenariats locaux dans l'ensemble de leurs missions (formation, recherche, valorisation et transfert), l'adaptation de leur offre de formation continue, le renforcement et l'affichage de leur contribution au développement économique local et régional... La politique des pôles de compétences, pôles géographiques, lancée par la DGER constitue une réponse adaptée à ce constat. Dans ce contexte, l'ancrage territorial des établissements de l'ETA peut en faire des partenaires attractifs pour l'ESA. Réciproquement, les établissements de l'ETA peuvent espérer des bénéfices notables d'une alliance avec l'enseignement supérieur.
- ✓ le débat en cours sur l'ouverture sociale des Grandes écoles est potentiellement un nouveau moteur de rapprochement (cf : Sciences po, ESSEC, ..).

Il apparaît donc que des partenariats entre ESA et ETA ont donc beaucoup plus de chances de voir le jour aujourd'hui qu'hier. Si l'on accepte l'hypothèse que la proximité géographique sera nécessairement un facteur structurant pour la construction de ces partenariats, il en résulte qu'ils ont vocation à devenir une pièce maîtresse de toute politique territoriale de l'enseignement agricole.

Un exemple de liens à tisser : *L'organisation par pôle de compétences de l'actualisation permanente des connaissances scientifiques des enseignants et de leur contact avec la recherche (c'est l'une des recommandations de l'audit de modernisation consacré à l'enseignement agricole)*

La réforme de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire a proposé de structurer les 18 établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du MAP et les trois écoles d'ingénieurs sous tutelle du MENESR en sept pôles géographiques de compétences en « sciences et technologies du vivant et de l'environnement », chacun d'eux disposant d'un potentiel humain et intellectuel suffisant pour mettre en synergie la recherche, la formation et le développement.

Le renforcement des liens entre l'enseignement supérieur et l'enseignement technique agricole figure explicitement au nombre des objectifs fixés.

Cet objectif a pour raison d'être le fait que l'enseignement technique doit rester dans la mouvance des évolutions scientifiques. Or, ceci ne va pas de soi : autant l'enseignement supérieur est irrigué en permanence par la recherche, autant c'est beaucoup moins le cas de l'enseignement technique et pourtant celui-ci est le siège des mêmes débats.

Or, outre le fait que les pôles géographiques de compétences sont bien répartis sur le territoire, leur périmètre scientifique est quasiment identique (à des degrés près) et s'organise autour du triptyque « agronomie, alimentation, environnement » ; il est donc possible d'offrir au niveau de chaque pôle et selon ses dominantes scientifiques particulières, un programme d'actualisation des connaissances scientifiques des enseignants des établissements techniques situés dans la mouvance du pôle, sur le modèle actuel du Cours supérieur sur l'alimentation et la nutrition humaines (CSANH) organisé par quatre écoles d'enseignement supérieur (Agro Paris Tech, ENVA, ENITIAA, ENESAD) . Le modèle du CSANH montre à l'évidence que les bonnes questions des enseignants du technique dans le cours constitue un fort stimulant intellectuel pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs qui y interviennent, et que l'existence du cours les force à la clarté et à l'organisation de leur discours et oblige à une synthèse interdisciplinaire. Le cours constitue ainsi un lieu à bénéfice réciproque entre des intervenants et un public motivé.

En outre, les enseignants du technique (en particulier ceux qui enseignent en classe de BTSA ou en licence professionnelle) doivent rester confrontés aux évolutions scientifiques, celles qui n'ont pas encore nécessairement conduit à une matière enseignable mais qui donnent lieu néanmoins à des questions des élèves à leurs enseignants (OGM, ESB, grippe aviaire, sécurité sanitaire des aliments). Il est alors important de faire en sorte

- que les enseignants entretiennent des liens avec des laboratoires de recherche (INRA, CNRS, IFREMER, INSERM) , pour rester confrontés ainsi que leurs élèves à « la sciences en train de se faire », à la science vivante et pas seulement à des connaissances codifiées
- que les chercheurs et les enseignants-chercheurs puissent organiser des débats scientifiques dans les établissements techniques et que les enseignants de l'enseignement technique avec leurs élèves puissent les interroger.

24- La question du maintien d'une capacité d'innovation

L'enseignement agricole a été longtemps considéré comme un laboratoire avancé d'innovation pédagogique. Il doit le rester car il offre des espaces de construction de la culture qui sont peut être moins accessibles dans l'enseignement général. Un contexte plus difficile aujourd'hui n'appelle pas à un repliement de la réflexion, mais induit au contraire un besoin de nouvelles réflexions et de renouvellement de nos questions. Je prends le risque de formuler quelques unes des questions qui me paraissent se poser dans la droite ligne des réflexions précédentes et dont devrait s'emparer la recherche pédagogique.

- quels supports et méthodes pédagogiques mobiliser pour appréhender la complexité des rapports agriculture/société et préparer à l'intelligence de l'action: l'exploitation agricole, la chaîne alimentaire, le territoire ? L'étude du milieu des années 70/80 doit-elle être réinventée ?
- comment maintenir la confrontation des élèves à la réalité, une des spécificités majeure de l'enseignement agricole, alors qu'on assiste souvent à un repliement sur la salle de classe. Comment aider les enseignants à affronter en équipes engagées et attachées à construire des situations de formation, les questions parfois imprévues du terrain ? Connaître et agir c'est apprendre à dialoguer avec l'incertitude.
- comment traiter de la diversité des modèles de développement de l'agriculture ?

Après les trente glorieuses, le modèle de développement de l'agriculture a changé et on est passé d'un modèle productiviste assez simple à un modèle (ou plutôt des modèles) plus complexe(s) impliquant des raisonnements plus fins. On parle aujourd'hui des sept familles agricole: l'agriculture raisonnée, l'agriculture biologique, l'agriculture paysanne, la production fermière, la production intégrée, l'agriculture de précision, l'agriculture durable. **Ceci a rendu moins simple la tâche des enseignants**, d'autant que ces modèles de développement sont aussi parfois érigés en écoles de pensée (agriculture raisonnée, agriculture biologique, ...). Il faut être très clair à ce sujet: si l'enseignement agricole doit s'adapter aux évolutions, il doit le faire en discernant les mouvements de fond et non en fonction d'une actualité plus ou moins brûlante, d'effets de mode, ou sous la pression d'écoles de pensée. Le devoir des enseignants est de faire saisir aux élèves le sens des évolutions, de leur présenter la diversité des points de vue et des modèles, de les entraîner à l'observation critique et au raisonnement, et non de leur asséner les dernières mesures de politiques agricoles dont la lettre changera encore demain. Comment alors mettre en évidence au delà de la diversité des modèles ce qu'ils ont en commun et ce qui les différencie ?

- on observe une tendance dans l'enseignement supérieur et la recherche à une parcellisation des savoirs et à une hyperspécialisation des enseignants (voir le profil des concours de MCF). Or l'enseignement technique connaît moins ce phénomène, se situant à un certain niveau de synthèse du point de vue des savoirs dispensés dans l'enseignement. Comment un enseignement supérieur peut rester un lieu de bonne synthèse dont a besoin l'enseignement technique ? Ceci en particulier pose la question du maintien de l'enseignement de l'agronomie (au sens large), discipline de synthèse et d'ingénierie dans l'enseignement supérieur agronomique et à qui l'accélération extrême de l'innovation pose sans arrêt des problèmes nouveaux.

- Comment mieux appréhender les nouveaux rapports qui se nouent entre les établissements et leurs territoires dans le nouveau contexte des pôles de toute nature (pôles de compétences, d'excellence rurale, de compétitivité).

Conclusions :

L'enseignement agricole aujourd'hui n'a plus la vocation exclusive d'accompagner la modernisation de l'agriculture mais d'accompagner les nouveaux rapports entre l'agriculture et la société. Outre la politique éducative générale à laquelle il reste très lié, il n'est plus modelé par la seule politique agricole, mais par un ensemble de politiques plus élargies, relatives à l'environnement, l'alimentation, le monde rural. Par la diversification de son offre de formation, il est un enseignement qui prépare à une grande diversité de métiers. Par la nature des publics qu'il forme, il s'adresse désormais à toutes les catégories socio professionnelles. Par les savoirs dispensés, il est devenu un enseignement en prise direct avec les problèmes de la société tout entière.

Dés lors la spécificité de cet enseignement est moins dans la nature des publics qu'elle accueille et beaucoup plus dans la nature de sa pédagogie, dans la nature des compétences auxquelles il prépare, dans la nature de ses supports et de ses méthodes.

Les termes de l'identité de l'enseignement agricole sont à repenser. Le sens n'est plus donné de facto car l'image de l'enseignement agricole n'est plus ou ne devrait plus être associée strictement à la formation des actifs agricoles et agroalimentaires.

Cependant un enseignement dit « agricole » qui est moins directement lié à la formation des agriculteurs peut perdre la légitimité de son rattachement au ministère de l'agriculture. Mais deux éléments militent pour le maintien d'un tel rattachement :

- un enseignement agricole qui reste rattaché à un ministère technique a plus d'atouts pour faire prévaloir ses différences et donc ses spécificités.
- on peut aussi considérer qu'un système d'enseignement qui sait insérer professionnellement ses publics à plus de 80 % dans un contexte difficile pour l'emploi des jeunes, doit notamment ce succès à ce rattachement.